

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque « STB » publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : **Fathi Saidi & Nedra Jlassi Semmar.**

BILAN PROVISOIRE**30/06/2013**

(unité = En 1000DT)

ACTIF	30-06-2013	30-06-2012	31-12-2012
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	192 082	132 602	506 827
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	291 098	223 355	281 878
3- Créances sur la clientèle	5 675 844	5 601 523	5 653 418
4- Portefeuille titres commercial	131 872	180 901	209 547
5- Portefeuille d'investissement	277 148	304 317	279 729
6- Valeurs immobilisées	82 118	79 142	81 797
7- Autres actifs	466 484	590 980	530 939
TOTAL ACTIF	7 116 646	7 112 820	7 544 135
PASSIF			
1- Banque centrale et C.C.P	252 862	341 520	181 625
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	132 151	188 191	178 161
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	5 147 177	4 999 683	5 517 309
4- Emprunts et ressources spéciales	530 886	507 373	562 830
5- Autres passifs	654 095	542 419	699 898
TOTAL PASSIF	6 717 171	6 579 186	7 139 823
CAPITAUX PROPRES			
1- Capital	124 300	124 300	124 300
2- Dotation de l'Etat	117 000	117 000	117 000
3- Réserves	359 038	358 461	358 756
4- Actions propres	-2 859	-2 859	-2 859
5- Autres capitaux propres	37 324	37 324	37 324
6- Résultats reportés	-230 209	-105 890	-225 502
7- Résultat de l'exercice	-5 119	5 298	-4 707
TOTAL CAPITAUX PROPRES	399 475	533 634	404 312
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	7 116 646	7 112 820	7 544 135

ETAT DE RESULTAT PROVISOIRE
Période du 01.01.2013 au 30.06.2013

(unité = En 1000DT)

	<u>30-06-2013</u>	<u>30-06-2012</u>	<u>31-12-2012</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
- Intérêts et revenus assimilés	161 012	143 017	311 381
- Commissions	28 557	28 540	56 216
- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	13 608	11 747	24 879
- Revenus du portefeuille-titres d'investissement	6 210	5 395	8 004
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	209 387	188 699	400 480
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
- Intérêts encourus et charges assimilées	-92 331	-82 078	-170 523
- Commissions encourues	-1 935	-1 934	-4 297
- Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-94 266	-84 012	-174 820
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>	115 121	104 687	225 660
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-49 365	-28 472	-75 859
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-9 890	-6 699	-19 687
- Autres produits d'exploitation	2 035	1 673	3 776
- Frais de personnel	-51 221	-48 195	-98 818
- Charges générales d'exploitation	-8 222	-9 546	-20 822
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-3 227	-2 812	-6 514
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	-4 769	10 636	7 736
- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	704	869	873
- Impôts sur les sociétés	-1 054	-6 207	-13 316
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>	-5 119	5 298	-4 707
- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	0	0	0
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>	-5 119	5 298	-4 707
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)	0	0	-119 612
<u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u>	-5 119	5 298	-124 319

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2013

(Unité : en milliers de dinars)

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	180 278	194 102	383 970
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-84 920	-87 832	-187 539
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-353	-21 910	1 366
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-50 326	-81 078	-213 511
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle	-383 099	-241 609	288 536
Acquisitions/cessions des titres de placement	28 898	-25 167	-68 062
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	-52 972	-52 872	-85 940
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	15 447	-33 027	83 125
Impôts sur les sociétés payés	-525	-14 367	-14 729
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	-347 573	-363 760	187 216
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	4 480	4 782	7 870
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	-6 920	-7 047	4 168
Acquisitions / cessions des immobilisations	-3 548	-2 119	-8 475
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	-5 988	-4 384	3 563
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emissions d'actions	0	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales	-27 864	41 594	92 902
Dividendes versés	-1	-4	-5
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	-27 864	41 590	92 897
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-381 425	-326 554	283 676
Liquidités et équivalents en début de l'exercice	473 340	189 664	189 664
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	91 915	-136 890	473 340

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 30-06-2013**

(unité : en 1000DT)

	30-06-2013	30-06-2012	31-12-2012
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1 Cautions,avals et autres garanties donné	965 640	984 164	998 141
HB 2 Crédits documentaires	481 027	575 183	506 916
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 446 667	1 559 347	1 505 057
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés	103 920	118 988	139 623
HB4-a Engagements de financements	103 920	118 988	139 623
HB4-b Engagements de remboursement de L'Et	0	0	0
HB 5 engagements sur titres	3 946	3 953	3 953
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	107 866	122 941	143 576
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	1 467 241	1 411 156	1 567 685

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 30 JUIN 2013

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 Juin 2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la nouvelle circulaire BCT N°2011-04.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 402 729 mD.

Provisions sur engagements :

Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

- | | |
|---|-------|
| • A : actifs courants | 0 % |
| • B1 : actifs nécessitant un suivi particulier | 0 % |
| • B2 : actifs incertains | 20 % |
| • B3 : actifs préoccupants | 50 % |
| • B4 : Actifs compromis | 100 % |

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

Provisions collectives

En application de la Circulaire aux Banques n° 2012-02 du 11 janvier 2012 portant évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, la Banque procède à la constitution de provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991. Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie édictée par la note aux établissements de crédits n°2012-08 du 2 mars 2012.

La dotation complémentaire constituée au titre du premier semestre de l'exercice 2013 a été déterminée forfaitairement et ce pour un montant de 1,860 millions de dinars.

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- *Les titres de transactions* : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- *Les titres de placement* : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la « B.C.T » n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan Libellé en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391Ecart de conversion ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10 % 15% 20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15% 33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1^{er} Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

2.7 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi :

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul

effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

Note 3.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 192 082 mD au 30/06/2013 contre 132 602 mD au 30/06/2012 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Caisse	28 708	29 341	85 995
BCT	162 185	101 986	163 873
CCP	1 185	1 271	932
TGT et Reprise de liquidité	4	4	256 027
<i>Total</i>	192 082	132 602	506 827

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

ANTERIORITE	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB
Moins d'un trimestre	53 944	39 757	49 112	14 371
Plus d'un trimestre	8 697	13 237	13 693	7 860
Plus d'un semestre	11 607	16 079	22 755	1 971
Plus d'un an	461 857	700 177	607 617	549 818
TOTAL	536 106	769 250	693 178	574 018

Ces suspens ont été provisionnés à hauteur de 7,627 millions de dinars.

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant présente les suspens des avoirs au près de la BCT en devise (les suspens CAD, DZD, GBP, LYD, MAD et SEK sont relatifs aux comptes BCT créditeurs présentés parmi la rubrique PA1 : Banque Centrale et CCP) :

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
AED	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,4444	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,4444	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,4444	0	0
	Plus d'un an	58 970	191	0	0	58 970	191	0,4444	26 207	85
		58 970	191	0	0	58 970	191		26 207	85
CAD	Moins d'un trimestre	265 140	9 140	0	3 960	265 140	13 100	1,5558	412 505	20 381
	Plus d'un trimestre	0	0	0	8	0	8	1,5558	0	12
	Plus d'un semestre	10	0	0	96	10	96	1,5558	16	149
	Plus d'un an	3 825	12	326 181	98 136	330 007	98 148	1,5558	513 424	152 699
		268 975	9 152	326 181	102 200	595 157	111 352		925 945	173 242
CHF	Moins d'un trimestre	26	0	0	26	26	26	1,7302	45	45
	Plus d'un trimestre					0	0	1,7302	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	365	0	365	1,7302	0	632
	Plus d'un an	117	25	8 797	600	8 914	625	1,7302	15 422	1 080
		143	25	8 797	991	8 940	1 016		15 467	1 757
DKK	Moins d'un trimestre					0	0	0,2857	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,2857	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,2857	0	0
	Plus d'un an	18 900	18 801	0	0	18 900	18 801	0,2857	5 400	5 372
		18 900	18 801	0	0	18 900	18 801		5 400	5 372
DZD	Moins d'un trimestre					0	0	0,0205	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,0205	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,0205	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	440 720	0	440 720	0,0205	0	9 022
		0	0	0	440 720	0	440 720		0	9 022
EURO	Moins d'un trimestre	27 955 249	10 990 735	1 596 212	1 268 027	29 551 461	12 258 762	2,1598	63 825 246	26 476 474
	Plus d'un trimestre	246 790	198 119	242 167	156 894	488 957	355 012	2,1598	1 056 049	766 756
	Plus d'un semestre	351 257	647 218	526 363	140 676	877 620	787 895	2,1598	1 895 483	1 701 695
	Plus d'un an	3 116 958	7 390 679	4 061 464	1 970 229	7 178 422	9 360 908	2,1598	15 503 956	20 217 689
		31 670 254	19 226 751	6 426 206	3 535 826	38 096 460	22 762 577		82 280 735	49 162 614
GBP	Moins d'un trimestre	1 700	0	11 170	0	12 870	0	2,4855	31 988	0
	Plus d'un trimestre	0	0	72 809	12 090	72 809	12 090	2,4855	180 968	30 050
	Plus d'un semestre	0	8	41 990	0	41 990	8	2,4855	104 366	20
	Plus d'un an	16 031	15 748	9 850	18 796	25 881	34 544	2,4855	64 327	85 858
		17 731	15 756	135 820	30 886	153 550	46 642		381 649	115 928

JPY	Moins d'un trimestre					0	0	0,0165	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,0165	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,0165	0	0
	Plus d'un an	2 574 423				2 574 423	0	0,0165	42 449	0
		2 574 423	0	0	0	2 574 423	0		42 449	0
KWD	Moins d'un trimestre					0	0	5,7224	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	5,7224	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	5,7224	0	0
	Plus d'un an	2 240				2 240	0	5,7224	12 818	0
		2 240	0	0	0	2 240	0		12 818	0
LYD	Moins d'un trimestre					0	0	1,2755	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	1,2755	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	1,2755	0	0
	Plus d'un an	0	25 791			0	25 791	1,2755	0	32 896
		0	25 791	0	0	0	25 791		0	32 896
MAD	Moins d'un trimestre					0	0	0,1914	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,1914	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,1914	0	0
	Plus d'un an			612		612	0	0,1914	117	0
		0	0	612	0	612	0		117	0
MRO	Moins d'un trimestre					0	0	0,0055	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,0055	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,0055	0	0
	Plus d'un an					0	0	0,0055	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
NOK	Moins d'un trimestre	838 000	0	0	0	838 000	0	0,2695	225 813	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,2695	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	225	0	225	0,2695	0	61
	Plus d'un an		142 300	97		97	142 300	0,2695	26	38 345
		838 000	142 300	97	225	838 097	142 525		225 839	38 406
QAR	Moins d'un trimestre					0	0	0,4483	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,4483	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,4483	0	0
	Plus d'un an				0	0	0	0,4483	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
SAR	Moins d'un trimestre					0	0	0,4353	0	0

	Plus d'un trimestre					0	0	0,4353	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,4353	0	0
	Plus d'un an					0	0	0,4353	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
SEK	Moins d'un trimestre	1 595 060	32 000	3 200	60	1 598 260	32 060	0,2465	393 971	7 903
	Plus d'un trimestre					0	0	0,2465	0	0
	Plus d'un semestre				360	0	360	0,2465	0	89
	Plus d'un an			45 474		45 474	0	0,2465	11 209	0
		1 595 060	32 000	48 674	420	1 643 734	32 420		405 181	7 992
USD	Moins d'un trimestre	19 518 319	9 781 649	3 657 052	7 713 495	23 175 371	17 495 144	1,6548	38 350 604	28 950 965
	Plus d'un trimestre	343 214	20 119	100	11 339	343 314	31 458	1,6548	568 116	52 057
	Plus d'un semestre	16 345	520 862	509 150	3 208	525 495	524 070	1,6548	869 589	867 231
	Plus d'un an	1 798 625	3 750 874	1 832 024	5 039 378	3 630 649	8 790 253	1,6548	6 007 997	14 546 110
		21 676 503	14 073 505	5 998 326	12 767 421	27 674 829	26 840 926		45 796 306	44 416 364

Note 3.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 291 098 mD au 30/06/2013 contre 223 355 mD au 30/06/2012. Il se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<i>Créances sur les établissements bancaires:</i>	46 662	19 060	20 116
- Banques Résidentes	33	7	2
- Banques non Résidentes	32 119	5 092	8 338
- Organismes financiers (sociétés de leasing)	14 510	13 961	11 776
<i>Institutions Financières:</i>	244 436	204 295	261 762
- Banques Résidentes	240 235	200 253	257 594
- Banques non Résidentes	4 201	4 042	4 167
<i>Total</i>	291 098	223 355	281 878

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement.
Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DZD	731	0	0	1 173	731	1 173	0,0205	15	24
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	EUR	1 833 042	1 188 256	1 026 398	1 368 018	2 859 440	2 556 274	2,1598	6 175 818	5 521 040
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	77 065	11 003	10 913	61 142	87 978	72 145	2,4855	218 670	179 316
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	JPY	73 692	10 453	5 100	35 333	78 792	45 786	0,0165	1 299	755
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	KWD					0	0	5,7224	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	LYD					0	0	1,2755	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	NOK	2 725	3 000	3 000	0	5 725	3 000	0,2695	1 543	808
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SAR	7 740	0	10	5 060	7 750	5 060	0,4353	3 373	2 202
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SEK	1 580	5 000	5 000	0	6 580	5 000	0,2465	1 622	1 233
									6 402 340	5 705 378
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DZD	1 463		2 200	2 402	3 663	2 402	0,0205	75	49
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	EUR	2 360 781	1 832 221	2 869 543	2 423 599	5 230 324	4 255 821	2,1598	11 296 454	9 191 722
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	GBP	6 104	116 977	75 411	9 831	81 515	126 808	2,4855	202 604	315 181
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	JPY	164 608	21 630			164 608	21 630	0,0165	2 714	357
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	KWD	0				0	0	5,7224	0	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	LYD					0	0	1,2755	0	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	NOK	5 175	0	23 544	4 000	28 719	4 000	0,2695	7 739	1 078
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SAR	4 135	110	0	10 000	4 135	10 110	0,4353	1 800	4 400
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SEK	460	0	0	73 130	460	73 130	0,2465	113	18 027
									11 511 500	9 530 814
SUP A 12 MOIS	DZD	308 359	12 319 875	2 000	2 608 737	310 359	14 928 612	0,0205	6 353	305 589
SUP A 12 MOIS	EUR	18 898 187	23 633 479	713	15 437 031	36 987 900	39 070 509	2,1598	79 886 467	84 384 486
SUP A 12 MOIS	GBP	20 944	53 698	101 943	66 826	122 887	120 524	2,4855	305 435	299 561
SUP A 12 MOIS	JPY	4 115 367	24 450	997 373	1 815 866	5 112 740	1 840 316	0,0165	84 303	30 345
SUP A 12 MOIS	KWD	18	0	2 240	3 021	2 258	3 021	5,7224	12 920	17 288
SUP A 12 MOIS	LYD	350 021	437 176	842 111	678 138	1 192 131	1 115 315	1,2755	1 520 564	1 422 584
SUP A 12 MOIS	NOK	6 175	16 472	20 000	4 883	26 175	21 356	0,2695	7 053	5 755
SUP A 12 MOIS	SAR	1 950	320	10 516	77	12 466	397	0,4353	5 426	173
SUP A 12 MOIS	SEK	199	9 904	77 146	56 810	77 345	66 714	0,2465	19 066	16 445
SUP A 12 MOIS	MRO	0	300 165	0	5 421 190	0	5 721 355	0,0055	0	31 496
									81 847 587	86 482 226

Note 3.3 – Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 30 juin 2013 à 5 675 844 mD contre 5 601 523 mD au 30 juin 2012. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
- Comptes courants débiteurs	764 396	709 591	703 925
- Crédits sur ressources spéciales	261 969	268 082	261 352
- Les créances prises en charge par l'Etat	52 432	56 702	52 432
- Bonification prise en charge par l'Etat	21 755	27 597	25 649
- Comptes courants associés	205 865	214 673	209 900
- Autres concours à la clientèle	5 918 146	5 631 709	5 848 937
- Créances à abandonner	3 562	3 562	3 562
- Créances rattachées	33 674	33 461	30 707
<i>Total Brut</i>	7 261 799	6 945 376	7 136 464
Provisions	675 462	529 065	626 919
- Provisions sur comptes courants	156 806	136 824	147 607
- Provisions sur ressources spéciales	53 725	48 785	54 371
- Provisions sur autres concours à la clientèle	379 675	271 135	341 545
- Provisions sur comptes courants associés	29 012	17 098	29 012
- Provisions sur créances à abandonner	455	455	455
- Provisions collectives	55 788	54 768	53 928
- Agios réservés	903 303	808 537	848 392
- Agios réservés sur comptes courants	51 079	41 758	45 680
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	714 569	628 393	665 057
- Agios réservés sur comptes courants associés	37 219	37 307	37 219
- Agios réservés sur ressources spéciales	97 329	97 973	97 329
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
- Produits perçus d'avance	7 190	6 251	7 735
<i>Total Net</i>	5 675 844	5 601 523	5 653 418

Le système d'information de la banque n'assure pas la traçabilité, le recoupement et le contrôle des soldes des comptes « Produits perçus d'avance » se rapportant aux crédits à la clientèle. Cependant, des ajustements sont effectués pour l'estimation de ces soldes en fin d'exercice, sur la base de situations extra-comptable du portefeuille.

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2013 se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Agios réservés sur C/C	51 079	41 758	45 680
Agios réservés sur Avals et Cautions	6 978	6 565	6 969
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	128 261	101 517	109 806
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	172 732	169 552	172 364
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	3 870	4 148	4 009
Agios réservés sur Ressources Spéciales	97 329	97 973	97 329
Agios réservés sur C/C Associés	37 219	37 307	37 219
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	402 729	346 611	371 910
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
<i>Sous Total</i>	903 303	808 537	848 393
Agios réservés sur créances prises en charge par l'État	9 673	10 514	10 094
Agios réservés sur créances rattachées	8 705	8 705	8 705
<i>Total</i>	921 681	827 756	867 192

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 402 729 mD.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

L'égalité entre les impayés en intérêts de retards et l'encours de réservation y relatif ne peut pas être vérifié étant donné que certains impayés en intérêts de retards ne sont pas encore affectés aux comptes d'engagements appropriés et figurent parmi les créances contentieuses (compte n°29899000).

Provisions:

Les comptes de provisions sur engagements clientèle ont connu les mouvements suivants au cours du premier semestre 2013 :

Désignation	Montant en mDT
Solde au 31/12/2012	648 633
Provision engagement par décaissement	572 991
Provision engagement par signature	21 714
Provision collective	53 928
Dotations aux provisions	60 222
Reprises aux provisions	13 888
Dotation provision collective	1 860
Affectation AR sur créances prises en charge par l'État	421
Solde au 30/06/2013	696 827
Provision engagement par décaissement	619 674
Provision engagement par signature	21 365
Provision collective	55 788

Note 3.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 131 872 mD au 30/06/2013 contre 180 901 mD au 30/06/2012. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'Etat et de titres à revenus variables.

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Bons de trésor à court terme	31 736	100 145	83 400
Bons de trésor assimilables	97 660	81 296	125 169
Créances et dettes rattachées	3 190	2 549	2 991
Dépréciation des bons de trésor assimilables	-274	-278	-228
Intérêts perçus d'avance	-440	-2 811	-1 785
	131 872	180 901	209 547

Note 3.5 – Portefeuille d'investissement

Le solde du portefeuille titres s'élève à 277 148 mD au 30/06/2013 contre 304 317 mD au 30/06/2012 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
- Titres d'investissement	33 690	30 289	30 133
- Titres de participation	205 780	219 025	203 008
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	89 122	82 161	88 122
- Parts dans les entreprises liées	123 599	123 947	123 559
- Sociétés en liquidation	582	582	582
- Participations en rétrocession	20 657	20 727	20 656
- Créances et dettes rattachées	-332	-332	-332
Valeur Brute	473 057	476 399	465 728
Provisions	-195 909	-172 082	-185 999
Valeur Nette	277 148	304 317	279 729

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Libellé	Valeur. Comptable	Provisions au 31/12/2012	Dotations	Reprises	Provisions au 30/06/2013
Les titres d'investissement	33 690	-650			- 650
Les SICAR	96 288	-40 905			- 40 905
Les titres de participation	343 411	-144 444	- 10 127	217	- 154 354
Les créances rattachées	-332	0			-
Total	473 057	- 185 999	- 10 127	217	- 195 909

Note 3.7 – Autres actifs

Au 30/06/2013, les autres postes d'actif totalisent 466 441 mD contre 590 979 mD au 30/06/2012 et se détaillent comme suit:

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/20012
- Prêts au personnel	116 116	109 144	112 234(*)
- Frais médicaux à récupérer	3 328	2 894	3 090
- Etat, impôt et taxes	42 958	42 761	43 528
- Stock divers	1 148	999	1 008
- Différence de change à la charge de l'état	9 028	8 640	10 092
- Ecart de conversion	8 376	26 515	0
- Siège, succursales et agences (2)	273	38 431	39 049
- Comptes de régularisation actif (1)	221 681	297 288	240 844(*)
- Valeurs présentées à la compensation	23 415	17 601	31 950
- Effets financiers en recette	107	107	107
- Débits à régulariser	1 971	15 378	4 277
- Charges payées d'avance	954	902	738
- Produits à recevoir	7 254	5 923	3 403
- Créances cédées	2 136	2 136	2 136
- Autres	27 696	22 260	38 482
TOTAL	<u>466 441</u>	<u>590 979</u>	<u>530 938</u>

(*) Rubriques retraitées pour les besoins de la comparabilité.

(1) Cette rubrique comporte un actif d'impôt différé généré sur la modification comptable constatée en 2011 pour 27 millions de dinars et ce sous l'hypothèse de sa capacité de réaliser des bénéfices.

(2) Les comptes inter-siège (35 100 xxx) et (35 200 xxx) et les comptes relatifs à l'activité monétique présentent des suspens anciens en cours d'apurement. Par ailleurs, les suspens débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège (compte 351 100) sont provisionnés à concurrence de 4 523 MD. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs au 30/06/ 2012, de 50% pour les suspens du deuxième semestre 2012 et de 20% pour les suspens du premier trimestre 2013.

Note 3.8 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2013 ce poste totalise 132 151 mD contre 188 191 mD au 30/06/2012. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financiers est la suivante :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<i>Etablissements bancaires :</i>	<i>37 543</i>	<i>42 994</i>	<i>69 893</i>
- Banques de dépôts	343	32	287
- Banques d'investissement	0	0	0
- Organismes financiers	0	0	0
- Banques non résidentes	37 200	42 962	69 606
<i>Emprunts interbancaires</i>	<i>94 608</i>	<i>145 197</i>	<i>108 268</i>
<i>Total</i>	<i>132 151</i>	<i>188 191</i>	<i>178 161</i>

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.

Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	31 309	200	0	48 143	31 309	48 343	1,5558	48 711	75 212
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CHF	1 814	154	1 220	1 430	3 034	1 584	1,7302	5 249	2 741
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	1 853 810	527 504	494 621	1 782 426	2 348 430	2 309 930	1,6548	3 886 182	3 822 471
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK					0	0	0,2857	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	70 068	9 887	12 605	45 546	82 673	55 432	0,1914	15 822	10 609
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	AED	940	0	0	0	940	0	0,4444	418	0
									3 940 142	3 900 423
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	11 228	1 230	20 021	31 867	31 249	33 097	1,5558	48 617	51 492
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CHF	11 530	9 751	11 610	9 922	23 140	19 673	1,7302	40 037	34 039
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	1 367 946	829 776	989 056	470 160	2 357 002	1 299 936	1,6548	3 900 367	2 151 134
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	34 102	31 952	0	0	34 102	31 952	0,4444	15 155	14 199
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DKK	60	0	0	0	60	0	0,2857	17	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	460 262	0	0	1 060	460 262	1 060	0,1914	88 094	203
									3 989 021	2 236 664
SUP A 12 MOIS	CAD	143 190	140 209	148 737	602 794	291 927	743 003	1,5558	454 181	1 155 964
SUP A 12 MOIS	CHF	134 496	382 698	71 769	55 985	206 266	438 683	1,7302	356 881	759 010
				62 090						
SUP A 12 MOIS	USD	68 502 995	86 121 575	517	62 861 938	130 593 512	148 983 512	1,6548	216 106 143	246 537 916
SUP A 12 MOIS	AED	61 043	25	0	48 125	61 043	48 150	0,4444	27 127	21 398
SUP A 12 MOIS	DKK	1 260	8 083	32 927	19 895	34 187	27 978	0,2857	9 767	7 993
SUP A 12 MOIS	MAD	305 147	235 042	20 748	406 237	325 895	641 279	0,1914	62 376	122 741
									216 917 205	248 452 890

Note 3.9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 147 177 mD au 30/06/2013 contre 4 999 683 mD au 30/06/2012. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Dépôts de la clientèle	1 749 426	1 771 873	2 065 026
Dépôts à vue	1 217 307	1 289 405	1 473 897
Comptes en dinars convertibles	76 148	76	72 835
Comptes en devises	455 971	406 313	518 294
Autres dépôts et avoirs	3 397 751	3 227 810	3 452 283
Dépôts épargne	2 051 685	1 901 960	2 023 964
Comptes à terme	396 083	606 937	434 510
Bons de caisse	282 325	268 076	285 207
Autres sommes dues à la clientèle	166 246	168 017	160 674
Certificats de dépôts	501 412	282 820	547 928
<i>Total</i>	<u>5 147 177</u>	<u>4 999 683</u>	<u>5 517 309</u>

Note 3.10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 530 886 mD au 30/06/2013 contre 507 373 mD au 30/06/2012 et se répartie comme suit:

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Emprunts obligataires & privés	318 017	287 510	341 510
Ressources spéciales	198 313	207 995	202 711
Dettes rattachées	14 556	11 868	18 609
<i>Total</i>	<u>530 886</u>	<u>507 373</u>	<u>562 830</u>

Note 3.11 – Autres passifs

Ce poste totalise 654 095 mD au 30/06/2013 contre 542 419 mD au 30/06/2012 :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Provisions pour passifs et charges (1)	152 033	74 878	151 797
Etat, impôts, taxes et dettes sociales	16 499	14 948	18 103
Effets financiers non échus	162 455	161 137	160 713
Agios réservés pris en charge par l'Etat	9 673	10 514	10 094
Charges à payer	32 140	30 901	32 264
Créditeurs divers	2 713	3 028	3 018
Suspens à régulariser	5 915	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	26 561	62	12 595
Comptes de régularisation-Passif	60 594	88 573	51 939
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	103 584	92 680	189 767
Ecart de conversion	29 414	2 105	0
Autres crédits	322	324	322
Crédits à régulariser	3 084	21 740	2 866
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 719	13 723	13 724
Différence PF encaissement exigibles après encaissement	35 390	21 891	46 781
<i>Total</i>	<u>654 095</u>	<u>542 419</u>	<u>699 898</u>

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de la période close le 30 juin 2013 s'élèvent à 152 033 D contre 151 797 mD au terme de l'exercice 2012. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Nature	Provision 30/06/2013	Provision 31/12/2012	Variation
Engagements par signature	21 365	21 714	- 349
Départ à la retraite	32 487	32 116	371
Insuffisance d'inventaire	3 176	3 350	- 174
Affaires en cours	21 800	21 800	-
Compte correspondants	46 295	46 295	-
Risque fiscal	3 500	3 500	-
Autres provisions	23 410	23 021	389
Total	152 033	151 796	237

Note 3.12 – Capitaux propres

Le capital social s'élève à 124 300 mD. Il est composé de 24 860 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde avant affectation au 31/12/2012	Affectation résultat 2012	Autres mouvements	Solde au 30/06/2013
Capital	124 300			124 300
Réserves	331 969		282	332 251
Prime de fusion	26 787			26 787
Actions propres	-2 860			-2 860
Autres capitaux propres	37 324			37 324
Dotation de l'ETAT	117 000			117 000
Résultats reportés	-225 502	-4 707		-230 209
Modifications comptables	-236 889			-236 889
Report à nouveau	11 387			11 387
Résultat en attente affectation(1)		-4 707		- 4707
Résultat de l'exercice	-4 707	4 707	-5 162	-5 119
<i>Total</i>	<u>404 312</u>	<u>0</u>	<u>-4 880</u>	<u>399 432</u>

(1) L'affectation du résultat de l'exercice 2012 a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 octobre 2013.

Note 3.13 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
- Dotations aux provisions	-62 842	-50 762	-111 767
- Pertes sur créances irrécouvrables	-241	-1 279	-1 393
- Autres pertes	-343	-13 944	-14 120
- Reprises de provisions	14 061	37 513	51 420
<i>Total</i>	<u>-49 365</u>	<u>-28 472</u>	<u>-75 859</u>

Note 3.14 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
- Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement	-10 127	-6 849	-15 667
- Dotations aux provisions sur SICAR	0	0	-6 574
- Plus values de cession du portefeuille d'investissement	54	53	981
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	217	21	157
- Reprises sur provisions sur fonds gérés	0	76	1 416
- Moins values de cession du portefeuille d'investissement	-35	0	0
<i>Total</i>	<u>-9 890</u>	<u>-6 699</u>	<u>-19 688</u>

Note 3.15 : Liquidités et équivalents de liquidités

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Caisse, CCP et reprise de liquidité	29 898	30 616	342 955
BCT	-90 677	-239 534	-17 753
Banques et organismes spécialisés	-5 393	-51 856	-61 553
Prêts emprunts sur le marché monétaire	126 791	26 550	128 076
Titres de transactions	31 296	97 334	81 615
<i>Total</i>	<u>91 915</u>	<u>-136 890</u>	<u>473 340</u>

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE « STB »**

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 30 juin 2013.

Les états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2013, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total actif net de 7 117 millions de Dinars et un résultat net négatif de 5,162 millions de Dinars.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

3. Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes applicables aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

Nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences relatives à une mission de certification, dont notamment les diligences prévues par les Circulaires de la Banque Centrale de Tunisie relatives à l'évaluation de la qualité des actifs, la classification des engagements et l'évaluation des provisions devant être constituées en couverture des risques identifiés.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

4. Fondement de notre conclusion

- 4.1** En l'absence d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan, l'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base d'informations établies par les structures internes à la STB.

Aussi, les garanties réelles reçues par la STB en couverture des risques encourus sur sa clientèle ne sont pas pris en compte au niveau de la rubrique « Garanties reçues », et ce, faute d'un inventaire confirmé de ces garanties.

Ces faits sont de nature à impacter la sincérité et la régularité de l'état des engagements hors bilan et le caractère approprié et suffisant des provisions constituées en couverture des risques inhérents aux engagements de la banque.

- 4.2** Contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires, les opérations effectuées en devises ne font pas l'objet d'une comptabilité autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Cette situation ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période.

- 4.3** Le tableau des engagements comporte des garanties réelles pour 337 millions de dinars considérées par la banque pour l'estimation des provisions relatives à des actifs compromis (créances classées 4 et 5 et principalement relatives au secteur touristique) et qui remontent à l'exercice 2007 et antérieurs.

L'ancienneté de ces garanties est de nature à remettre en cause l'hypothèse de la liquidation rapide sur le marché telle qu'exigée par l'article 10 de la circulaire n°91-24 de la BCT pour la considération de ces garanties.

L'estimation des corrections à apporter à la juste valeur de ces garanties, et conséquemment des provisions complémentaires à constituer, requiert, à notre avis, de nouvelles expertises indépendantes et la reconsidération au niveau du tableau des engagements des éléments juridiques et procéduraux d'empêchement à la réalisation.

- 4.4** Les actifs de la banque comportent des engagements importants non couverts par des garanties suffisantes, envers des entreprises publiques qui connaissent des difficultés financières dont notamment la Société Tunisienne de Sidérurgie « El Fouladh ».

La classification des engagements de la société « EL Fouladh » selon l'antériorité des impayés aurait abouti à la constitution de provisions complémentaires pour un montant significatif de l'ordre de 34 millions de dinars.

- 4.5** Les capitaux propres de la banque comportent un compte intitulé « réserves pour fonds social » qui représente les montants affectés au financement des activités fonds social. Le rapprochement du solde de ce compte qui s'élève à 7 millions de dinars avec les encours des prêts sur fonds social qui s'élèvent à 22 millions de dinars dégage un déséquilibre entre les ressources et les emplois pour 15 millions de dinars dont l'origine n'a pas pu être justifié par la banque.

- 4.6** Les engagements de la STB déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont, au 30 juin 2013, supérieurs aux engagements figurants aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 3,959 millions de dinars.

L'écart sur les engagements, excédentaire ou déficitaire, varie d'une période à une autre.

D'autre part, certaines natures d'engagements, telles que les acceptations à payer et les confirmations des crédits, n'ont pas été déclarées à la BCT. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

- 4.7** Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 3.1-3.2-3.7-3.8 & 3.11, les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes « correspondants locaux » et le compte intitulé « BCT compte BDET /BNDT » présentent des soldes anciens figés et non rapprochés.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

En attendant, l'achèvement des travaux d'apurement, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres de la banque que les travaux d'apurement pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

5. Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 4.1 à 4.7, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne de Banque «STB» au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre avis ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Parmi les fonds propres de la banque figure une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la Loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
2. La STB affiche au 30 juin 2013 un ratio de liquidité, rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible, de 83,53 % soit une insuffisance de 16,47 % par rapport au minimum de 100% prévu par l'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Tunis, le 27 décembre 2013
Les Co-commissaires aux comptes



CFA

Groupement SNJ-IMAC
Nedra Jlassi Semmar

SEMMA Nedra JLASSI
Expert Comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie

SNJ- IMAC